

Conseil de Quartier

le compte-rendu

Revaision

Réunion du lundi 5 mars 2019 – Local Porte-Joie



Raymond Meissner,
coprésident habitant



Catherine AURELE,
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

Questions de police municipale

• **Vers le pôle emploi** : les conseillers de quartier évoquent un manque de places de parking qui crée des difficultés en termes de sécurité routière avec du stationnement anarchique. Ils demandent si la police peut effectuer des passages pour vérifier cette problématique et souhaitent savoir si un parking est envisagé une fois les travaux complètement terminés.

Le policier indique qu'il fera remonter cette problématique au service voirie et que la police municipale fera preuve de vigilance. Les conseillers rappellent que globalement, la signalisation routière de la ZAC est incohérente avec des panneaux qui se contredisent ce qui rendrait difficile le partage des responsabilités en cas d'accident. La problématique se pose en particulier rue Aristide Briand vers Clartebaie. Les conseillers évoquent aussi un trafic très dense sur l'avenue Jaurès.

• **Rue Lafayette** : Les conseillers évoquent à nouveau des signalements quant au délaissement et au manque d'entretien de cette maison. Le propriétaire nourrirait désormais des pigeons ce qui commence à poser des problèmes sanitaires et pourrait toucher la voie publique. Le policier indique qu'un nouveau contact sera pris avec le propriétaire.

• **Sortie des Ormes** : Une conseillère de quartier indique qu'il y aurait un risque d'accident et demande s'il est possible d'installer un miroir pour voir les véhicules qui arrivent.

Elle précise que certains véhicules roulent très vite et que le stationnement peut gêner la visibilité lorsqu'on s'engage. La Ville répond que la Métropole n'installe plus de miroirs qui peuvent être finalement plus accidentogènes.

• **Rue Cité Abbé Pierre** : les conseillers se demandent si cette voie est en zone 30 et si c'est le cas si un panneau pourrait être installé pour le préciser.

• **Avenue des temps Modernes** : des riverains se plaignent des difficultés de circulation liées à l'ouverture d'Amazon. Le policier précise que les équipages sont très mobilisés sur cette question et que l'adjoint à la sécurité a rencontré récemment le directeur d'Amazon pour exiger que cette question soit mieux prise en considération.

Droits et responsabilités, poursuite de l'action, calendrier et formation

Cette action est aujourd'hui menée dans tous les collèges de la Ville et permet d'aborder avec les élèves des questions comme le droit des enfants, la famille, la justice des mineurs et de les sensibiliser sur la question des incivilités aux abords des établissements. Un conseiller de quartier intervient en appui d'une juriste de l'association le Mas pour faire connaître le conseil et répondre à des questions des enfants sur la vie quotidienne et en société.

Retour sur l'édition 2018 de la fête des lumières

Les conseillers évoquent le succès de cette manifestation et la bonne organisation entre eux qui est un formidable atout. Ils remercient les personnes du conseil de quartier du Village qui sont venues leur prêter main forte. De nombreuses familles étaient présentes. L'année prochaine, la fête des lumières à Revaision pourrait avoir lieu le jeudi 5 décembre. Les conseillers demandent qu'une attention particulière soit portée à l'éclairage et la décoration de la place.

Point dossiers en cours Triangle de Revaision :

• **Résidence intergénérationnelle et conciergerie solidaire** : 2 ateliers de réflexion ont été organisés par l'atelier Pop Corn missionné par Est Métropole Habitat les 4 et 9 février à la maison de quartier

Revaision. Les conseillers de quartier qui étaient présents indiquent qu'ils auraient souhaité au préalable pouvoir se rendre sur place pour mieux situer les différents sites, à la fois la conciergerie et la résidence intergénérationnelle dans laquelle elle sera intégrée. Ils auraient apprécié également que des précisions soient apportées sur la définition de ce que sont une conciergerie et une résidence intergénérationnelle car selon les personnes il peut y avoir des représentations différentes.

La Ville précise que concernant la résidence intergénérationnelle, NEXITY a organisé une réunion d'information. A l'origine, le projet consiste à accueillir des locataires avec des profils différents : étudiants, familles, et personnes âgées avec des espaces privés et des espaces communs pour des moments de convivialité. L'atelier Pop Corn a présenté un plan représentant les différents espaces.

Aujourd'hui, l'atelier Pop Corn poursuit sa mission de recensement des besoins et des services souhaités par les habitants. Les conseillers de quartier souhaitent pouvoir continuer à être associés à la démarche et demandent des temps de rencontres en plein air au printemps pour avancer sur cette thématique.

Plusieurs idées ont été évoquées lors des réunions comme la possibilité de profiter de la conciergerie pour organiser les réunions des conseils de quartier, des permanences du CCAS relatives à la prévention en direction des seniors et un relais d'information de la bibliothèque. Les habitants ont aussi évoqué la possibilité d'organiser une desserte de cet équipement par la navette seniors, d'y mettre en place des services de baby-sitting et de l'utiliser comme support de développement d'une ligne de pédibus. Des initiatives comme le partage des services de dépannage ou liées à l'apprentissage de l'informatique ont été évoquées.

Collège, groupe scolaire et salle omnispport : emplacement et calendrier des projets

La Ville rappelle que la construction d'un collège relève de la compétence de la Métropole et se justifie par les prévisions démographiques et l'accueil de nouvelles familles. Le collège ouvrira ses portes en septembre 2020 et

accueillera 31 classes soit 750 élèves à terme. La première année, seuls les élèves de 6^e et de 5^e seront accueillis.

L'établissement sera construit sur 2 étages et un équipement sportif dédié aux collégiens est également prévu.

Les travaux commenceront en septembre 2019 selon un cadencement serré avec l'acheminement des modulaires.

Il sera implanté sur l'emplacement du terrain de base-ball. L'équipement scolaire sera très bien intégré dans son environnement avec un habillage en bois, un aménagement paysager qualitatif pour la cour intérieure.

La Ville a demandé à la Métropole d'organiser une réunion d'information avec les riverains pour évoquer à la fois le projet de collège et la requalification du chemin de Revaion.

La Métropole réfléchit en parallèle au redécoupage de la carte scolaire et la répartition exacte des élèves selon leur lieu d'habitation reste à affiner. Il paraît logique que les enfants habitant le quartier de Revaion soient accueillis dans le nouveau collège.

La Ville réfléchit à la relocalisation du terrain de base-ball et indique que les bassins de rétention seront bien conservés comme la bande boisée et l'espace végétal qui pourront servir lors d'animations pédagogiques avec les collégiens.

Concernant le groupe scolaire maternelle et élémentaire et la salle omnisport ouverte au public, la Ville précise que les temporalités sont différentes avec une livraison pour 2023-2024.

➤ Étude de circulation chemin de Revaion :

La Ville précise que ce chemin n'est plus dimensionné pour ses usages actuels et futurs. La Métropole envisage des travaux à partir d'octobre 2019 pour agrandir la voirie et la porter à 14 mètres de largeur afin de pouvoir développer les modes de déplacements doux notamment. La ligne 62 sera déviée et 2 arrêts seront installés devant le collège. Une piste cyclable à double sens et en site propre débouchera en face du collège et reliera la voie verte sur le BUE, les pistes cyclables Jean Gabin, temps modernes et chemin des Carres.

Il n'y aura pas de stationnement dédié au collège mais un arrêt minute devant.

La Ville précise que 44 nouvelles places seront créées réparties sur tout le linéaire du chemin de Revaion.

La Ville indique que 2 plateaux traversants sont envisagés pour réduire la vitesse à proximité du collège et que des végétaux seront plantés de part et d'autre de la voirie.

Des travaux sont également envisagés au niveau des réseaux et les câbles électriques seront enterrés ce qui améliorera la qualité de l'environnement.

Les conseillers demandent pourquoi la piste cyclable n'aboutit pas directement devant le collège. Cette question sera transmise au service voirie.

Ils suggèrent aussi que la sortie des camions pendant les travaux se fasse par le BUE.

Ils demandent aussi des précisions sur l'installation des 2 plateaux traversants.

➤ Devenir de l'espace vert/jardin clôturé sur le quartier des temps modernes

Les habitants évoquent un espace privé dont la gestion pose des difficultés car il est difficile de savoir qui peut y entrer sachant qu'aujourd'hui tout le monde y accède alors qu'initialement il était privé.

La Ville encourage les résidents à mettre en place un syndicat afin de régler cette problématique.

➤ Devenir du groupe de travail chemin des Carres

Les conseillers demandent également des informations sur le devenir du projet de liaison piétonne via le chemin des Carres sur lequel ils ont commencé à travailler et rappellent qu'en attendant la livraison du nouveau groupe scolaire, des enfants des temps modernes se rendront à l'école Revaion historique. Ils précisent que Monsieur le Maire s'était engagé à réaliser ce projet lors de la réunion publique du 6 juillet dernier et que cet aménagement est un préalable pour toute mise en place d'une ligne de pédiibus.

➤ Suite du projet de création d'une boîte à lire à Porte Joie

Une conseillère de quartier Christelle Bernasconi est référente de ce projet. Elle indique qu'une boîte à lire a été récemment posée sur la place Bruno Polga à l'initiative du centre social la Carnière. Les conseillers de

quartier Village ont été associés au choix de son emplacement et le Lions Club a participé à son financement.

Le conseil de quartier Revaion souhaite qu'une boîte soit installée place Porte Joie car plusieurs atouts sont réunis à savoir la proximité de logements, des commerces et du local où des livres pourraient être stockés.

➤ Point sur la cellule de veille parcs et squares de la ville

La Ville a mis en place cette cellule destinée à faire un point régulier avec les services compétents : développement durable, espaces verts et police municipale notamment et des représentants des conseils de quartier sur l'entretien des parcs et des squares.

L'objectif est aussi de recenser les changements de structures de jeux envisagés et de formuler des propositions aux conseillers.

Le référent pour le quartier indique que le portillon du square Brassens côté groupe scolaire est très régulièrement vandalisé et il y aurait des petits arbustes à replanter. Il évoque aussi le square Hélias qui n'est pas fermé et celui à l'angle Jaurès/Berlioz qui pourrait être plus entretenu.

➤ Informations mairie

Nettoyage de printemps : Les conseillers accueilleront les participants **le samedi 4 mai à partir de 9h devant la Maison de quartier Revaion rue Michelet.**

? TOUR DE TABLE, QUESTIONS NOUVELLES

- Les conseillers de quartier demandent si la Ville prévoit la mise en place d'une charte chantier propre car ils constatent des nombreux désagréments et un manque de propreté à proximité des chantiers notamment avenue Jean Jaurès. La Ville indique que cette réflexion sera portée dans le cadre de la charte de l'habitat et de l'aménagement maîtrisés.

- Un conseiller demande où en est la cartographie du plan 4000 arbres.

- Des habitants demandent des précisions sur le devenir du futur Carrefour Contact. La Ville indique que plusieurs porteurs de projet se sont fait connaître mais que rien n'est finalisé.

- Bassins minerves : des conseillers signalent des dépôts sauvages fréquents dans le secteur.

VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Revaion » c'est...

27 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) : BERNASCONI C., BOURELLY D., CHTOUKI R., DAMET E., DELHAY G., ECCIDIO E., EYNARD C., EYNARD M., FARHANE S., GREFFIER A., GUBIAN W., GUERIN A., KURBAN R., LABRINSSI K., LAVAL C., LECERF P., LOMBARD N., MEISSNER R., PERRIOLAT J., PEY-RAVIER R., RATIER A., RYCIWOL G., SCHERER G., VELLA A.-M., VIRET F., ZAMPIERI A., ZENINA M.

